

Développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale: Le programme atteint 93,6% d'engagement

Mardi 10 mars 2026



Plus de 1.261 km de lignes moyenne tension, 3.898 km de lignes basse tension, 719 postes de transformation MT/BT ont été réalisés pour la composante électrification rurale.

Energie électrique : La BAD salue l'avancement du programme de développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale. Dans son dernier rapport sur l'état d'exécution du projet, la Banque africaine de développement estime que l'opération, d'un coût global de 352,33 millions d'euros, progresse de manière satisfaisante permettant à ce jour d'importantes réalisations.

Le programme de développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale est en bonne voie pour la réalisation de son objectif de développement. L'exécution du projet est jugée satisfaisante. Une appréciation faite par la Banque africaine de développement (BAD) dans son rapport sur l'état d'exécution et sur le résultat dudit dispositif. D'un coût global de 352,33 millions d'euros, le programme de développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale (PDRTE-ER) est une opération d'investissement dont l'objectif est d'améliorer la sécurité et l'efficacité de la fourniture d'énergie électrique dans un cadre de développement durable.

Dans l'ensemble, le projet est jugé non problématique. En témoigne l'état d'avancement dressé. S'agissant du volet «électrification rurale», l'évaluation établie démontre que l'ensemble des marchés de la composante a été engagé. On recense 62 marchés, soit la totalité de ce qui est prévu dans le cadre du projet pour ladite composante. Il en est de même de la composante «Transport d'électricité» dont l'ensemble des marchés a été engagé et ce à l'exception du marché relatif à la réalisation de la ligne 225 kV «Laawamar Oulad Haddou» en double ternes, soit 9 marchés sur 10 prévus dans le cadre du projet pour la composante «Transport d'électricité».

«Le taux d'engagement global sur le prêt est de 93,60%», peut-on retenir de la Banque africaine de développement. Et de préciser qu'à ce stade, «le projet qui est en phase de construction a permis, pour la composante transport d'électricité, de construire 254 km de ligne haute tension (essentiellement 400 kV) ainsi qu'un poste 225/60 kV dans le cadre du renforcement des réseaux 400 kV et 225 kV des régions Casablanca Centre et sud. Il a également permis d'électrifier 937 nouveaux villages permettant de donner l'accès à l'électricité à plus de 19.980 nouveaux foyers». Ainsi, plus de 1.261 km de lignes moyenne tension, 3.898 km de lignes basse tension, 719 postes de transformation MT/BT ont été réalisés pour la composante

électrification rurale. En termes d'effet, le taux d'électrification est passé à 99,91 % et la part des énergies renouvelables dans la capacité installée à 45,5% pour une puissance maximale de pointe transitée par le réseau 7.580 MW et une énergie nette appelée sur le réseau électrique « 45713104 GWh ».

Il est à souligner que le programme de développement réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale vise spécifiquement à accroître la capacité de transit du réseau national de transport d'électricité en vue d'améliorer la sécurité et l'efficacité de la fourniture d'énergie ainsi que la performance technique globale du système électrique national. Il a également pour objectif de garantir l'insertion de la production électrique additionnelle générée par les moyens de production de sources renouvelables (solaire et éolienne) en cours de développement et l'évacuation (transport) de cette énergie vers les centres ou zones de consommation. Le programme contribuera, par ailleurs, à augmenter la part des énergies propres dans le mix électrique national et à atténuer les effets de la production électrique sur le changement climatique ainsi qu'à contribuer à assurer l'accès généralisé à l'énergie électrique dans les zones rurales par l'électrification de 720 villages regroupant 16.250 foyers relevant de 248 communes territoriales dans 49 provinces. Rappelons que l'exécution du projet a été fixée sur une période globale de cinq ans allant de 2020 à 2024. Une prorogation de la date de dernier décaissement au 30 juin 2026 vient d'être accordée par la banque.